

# Dimanche de la Parole de Dieu

« Il est bon que ne manque jamais dans la vie de notre peuple ce rapport décisif avec la Parole vivante que le Seigneur ne se lasse jamais d'adresser à son Épouse, afin qu'elle puisse croître dans l'amour et dans le témoignage de foi. » Ce dimanche, dans toute l'Église, nous célébrons le dimanche de la Parole de Dieu, institué par le Pape François dans une lettre apostolique en forme de Motu proprio que nous vous proposons de redécouvrir.

25/01/2026

Le Dimanche de la Parole de Dieu, que l'Église a fixé au troisième dimanche du temps ordinaire, sera célébré cette année le 25 janvier, sous le thème « J'espère en ta parole » (Ps 119,74).

Cette journée a été instituée par le pape François le 30 septembre 2019, par la lettre apostolique, en forme de motu proprio, "*Aperuit illis*", dans le but de consacrer un dimanche de l'année liturgique à la Parole de Dieu afin de la faire connaître au monde.

---

LETTRE APOSTOLIQUE EN FORME  
DE «MOTU PROPRIO»

DU SOUVERAIN PONTIFE FRANÇOIS

## **APERUIT ILLIS**

### **PAR LAQUELLE EST INSTITUÉ LE *DIMANCHE DE LA PAROLE DE DIEU***

1. « Alors il ouvrit leur intelligence à la compréhension des Écritures » (*Lc 24, 45*). Voilà l'un des derniers gestes accomplis par le Seigneur ressuscité, avant son Ascension. Il apparaît aux disciples alors qu'ils sont rassemblés dans un même lieu, il rompt avec eux le pain et ouvre leur esprit à l'intelligence des Saintes Écritures. À ces hommes effrayés et déçus, il révèle le sens du mystère pascal : c'est-à-dire que, selon le projet éternel du Père, Jésus devait souffrir et ressusciter des morts pour offrir la conversion et le pardon des péchés (cf. *Lc 24, 26.46-47*) et promet l'Esprit Saint qui leur donnera la force d'être témoins de ce Mystère de salut (cf. *Lc 24, 49*).

La relation entre le Ressuscité, la communauté des croyants et l'Écriture Sainte est extrêmement vitale pour notre identité. Si le Seigneur ne nous y introduit pas, il est impossible de comprendre en profondeur l'Écriture Sainte.

Pourtant le contraire est tout aussi vrai : sans l'Écriture Sainte, les événements de la mission de Jésus et de son Église dans le monde restent indéchiffrables. De manière juste, Saint Jérôme pouvait écrire : « Ignorer les Écritures c'est ignorer le Christ » (In Is., prologue : *PL* 24, 17)

2. En conclusion du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde, j'avais demandé que l'on pense à « un dimanche entièrement consacré à la Parole de Dieu, pour comprendre l'inépuisable richesse qui provient de ce dialogue constant de Dieu avec son peuple » (*Misericordia et misera*, n. 7). Consacrer de façon particulière un dimanche de l'Année liturgique à

la Parole de Dieu permet, par-dessus tout, de faire revivre à l'Église le geste du Ressuscité qui ouvre également pour nous le trésor de sa Parole afin que nous puissions être dans le monde des annonciateurs de cette richesse inépuisable. À cet égard, les enseignements de Saint Éphrem me viennent à l'esprit : « Qui donc est capable de comprendre toute la richesse d'une seule de tes paroles, Seigneur ? Ce que nous en comprenons est bien moindre que ce que nous en laissons, comme des gens assoiffés qui boivent à une source. Les perspectives de ta parole sont nombreuses, comme sont nombreuses les orientations de ceux qui l'étudient. Le Seigneur a coloré sa parole de multiples beautés, pour que chacun de ceux qui la scrutent puisse contempler ce qu'il aime. Et dans sa parole il a caché tous les trésors, pour que chacun de nous trouve une richesse dans ce qu'il

médite » (Commentaires sur le *Diatessaron*, 1, 18).

Par cette Lettre, j'entends donc répondre à de nombreuses demandes qui me sont parvenues de la part du peuple de Dieu, afin que, dans toute l'Église, on puisse célébrer en unité d'intentions le Dimanche de la Parole de Dieu. Il est désormais devenu une pratique courante de vivre des moments où la communauté chrétienne se concentre sur la grande valeur qu'occupe la Parole de Dieu dans son quotidien. Dans les diverses Églises locales, de nombreuses initiatives rendent les Saintes Écritures plus accessibles aux croyants, ce qui les rend reconnaissants pour un tel don, engagés à le vivre quotidiennement et responsables de le témoigner avec cohérence.

Le Concile œcuménique Vatican II a donné une grande impulsion à la

redécouverte de la Parole de Dieu par la Constitution dogmatique *Dei Verbum*. De ces pages, qui méritent toujours d'être méditées et vécues, émerge clairement la nature de l'Écriture Sainte, transmise de génération en génération (chap. II), son inspiration divine (chap. III) qui embrasse Ancien et Nouveau Testament (Chap. IV et V) et son importance pour la vie de l'Église (chap. VI). Pour accroître cet enseignement, Benoît XVI convoqua en 2008 une Assemblée du Synode des Évêques sur le thème « La Parole de Dieu dans la vie et la mission de l'Église », à la suite de laquelle il publia l'Exhortation Apostolique *Verbum Domini*, qui constitue un enseignement incontournable pour nos communautés<sup>[1]</sup>. Dans ce document, le caractère performatif de la Parole de Dieu est particulièrement approfondi surtout, lorsque dans l'action liturgique,

émerge son caractère proprement sacramentel[2].

Il est donc bon que ne manque jamais dans la vie de notre peuple ce rapport décisif avec la Parole vivante que le Seigneur ne se lasse jamais d'adresser à son Épouse, afin qu'elle puisse croître dans l'amour et dans le témoignage de foi.

Lire le texte dans son intégralité

---

pdf | document généré automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-cm/article/dimanche-de-la-parole-de-dieu/> (14/02/2026)